

INFOGRAPHIE

Elections consulaires 2021 : je m'inscris sur les listes électorales ou j'actualise ma situation

- Françaises et Français de l'étranger, les 29 et 30 mai prochains, vous allez pouvoir élire les conseillères et conseillers des Français de l'étranger, vos élus de proximité.
- Pour pouvoir voter, inscrivez-vous sur les listes électorales consulaires ou actualisez vos coordonnées sur le site service-public.fr, c'est simple, rapide et gratuit ! On vous explique tout.

Attention, vous n'avez que jusqu'au 23 avril 2021

Conseil

Munissez-vous au préalable des pièces justificatives suivantes :

- titre d'identité,
- justificatif de résidence
- photographie d'identité.

Si je m'inscris pour la première fois

Pour vous inscrire sur la liste électorale consulaire, rendez-vous sur le site service-public.fr et demandez votre inscription au Registre des Français établis hors de France.

1. Renseignez vos informations personnelles et vos coordonnées
Il vous sera alors demandé
 - votre état civil,
 - votre adresse de résidence,
 - votre numéro de téléphone,
 - votre adresse électronique
 - ainsi que les personnes à prévenir en cas d'urgence.
2. Indiquez votre situation électorale
Afin d'être inscrit sur la liste électorale consulaire, cochez la case correspondante. La confirmation de votre adresse mail vous sera alors demandée.
3. Faites parvenir les pièces justificatives
Téléchargez :
 - votre titre d'identité et de nationalité française,
 - votre justificatif de résidence

- et votre photographie d'identité.
4. Validez votre demande

Si je suis déjà inscrit au Registre des Français établis hors de France

Pensez à mettre à jour votre situation électorale et à actualiser vos coordonnées sur le site service-public.fr

1. Connectez-vous à votre compte service-public.fr
Si vous n'avez pas de compte [service-public](http://service-public.fr), votre numéro d'identification consulaire, ainsi que votre adresse électronique déjà renseignée dans le Registre vous seront alors demandés
2. Modifiez les informations renseignées si besoin
 - Si votre situation a changé depuis votre inscription ou votre dernière actualisation, cliquez sur "modifier"
 - Renseignez une adresse électronique et un numéro de téléphone portable valides uniques à chaque électeur.

L'administration pourra alors vous envoyer votre identifiant par courriel et votre mot de passe par sms, nécessaires pour voter par internet

3. Validez votre demande

N'oubliez pas de vous inscrire avant le 23 avril
Si vous êtes déjà inscrit, pensez à actualiser vos coordonnées.